



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3839

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Villeurbanne**

objet : **Rénovation des équipements thermiques et énergie renouvelable - Rénovation de la chaufferie de l'atelier poids lourds de la direction de la propreté situé 99, avenue Paul Krüger - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Justet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Pallega, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yérémián (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3839**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Rénovation des équipements thermiques et énergie renouvelable - Rénovation de la chaufferie de l'atelier poids lourds de la direction de la propreté situé 99, avenue Paul Krüger - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibérations n° 2009-0942 du 28 septembre 2009 et n° 2010-1660 du 6 septembre 2010, le Conseil de la communauté a approuvé une individualisation d'autorisation de programme pour un montant de 1 650 000 € visant à engager des actions de rénovation de 31 chaufferies de la Communauté urbaine de Lyon afin de réduire les consommations d'énergie, l'objectif fixé au plan de mandat étant une diminution de 20 % des consommations d'ici 2020.

En parallèle, pour répondre aux enjeux du Grenelle de l'environnement, un volet énergie renouvelable est lancé avec le plan de rénovation des chaufferies. Ainsi, pour tous travaux de remise en état de gros équipements de chaufferie, il est étudié concomitamment la part d'énergie renouvelable pouvant y être associée.

Le plan de rénovation des chaufferies est engagé jusqu'en 2014. Les travaux prévus sur le site du garage poids lourds de la direction de la propreté, situé 99, avenue Paul Krüger à Villeurbanne, s'inscrivent dans ce plan de rénovation.

Ce bâtiment a été construit en 1995 et compte une surface de 3 500 mètres carrés environ. Le bâtiment est classé avec une étiquette énergie F. Les études engagées sur le site ont mis en évidence des dysfonctionnements importants, notamment au niveau des températures dans les ateliers en période hivernale et dans les bureaux vitrés en période estivale. Ces dysfonctionnements ont déjà fait l'objet d'observations des syndicats auprès de la direction de la propreté.

L'étude du programme de travaux a porté sur :

- une diminution des consommations d'énergie de chauffage et de climatisation,
- une amélioration des conditions de travail dans les ateliers en hiver par la diminution des apports d'air froid, par un travail sur les portes d'accès,
- une amélioration des conditions de travail dans la zone de bureaux par une modification des dispositifs de chauffage et un traitement de l'apport solaire sur les façades vitrées,
- un volet production d'énergie renouvelable sur de la production d'énergie électrique et du chauffage solaire de l'eau chaude sanitaire,
- le changement du groupe de production d'eau glacée qui fonctionne avec du gaz R22. La fabrication de ce gaz est arrêtée depuis 2010 et la vente interdite. Il ne sera plus possible en cas de fuite de faire des compléments en 2015.

Le programme de travaux retenu est le suivant :

- rénovation de la chaufferie à l'identique avec l'installation d'une chaudière à condensation gaz,
- remplacement du groupe de production d'eau glacée fonctionnant au gaz R22,
- remplacement des ventilo-convecteurs par des matériels permettant de fonctionner en inter saison réseau 4 tubes,
- ajout d'une production d'eau chaude solaire pour les douches, pour la partie énergie renouvelable.

La réalisation de ces travaux permettra de classer le bâtiment avec une étiquette énergie C, avec un gain attendu sur la facture énergétique de 5 400 € TTC par an (à tarif constant 2011). De plus, la Communauté urbaine diminuera annuellement le rejet dans l'atmosphère de 24 tonnes de CO₂.

Le budget prévisionnel pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux est de 285 000 € TTC.

La réalisation des travaux débutera au 2^e semestre 2013 pour s'achever en 2014.

Les appels d'offre seront à lancer au printemps 2013.

Le financement du projet interviendra donc à hauteur de 100 % en 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de travaux de rénovation de la chaufferie de l'atelier poids lourds de la direction de la propreté situé 99, avenue Paul Krüger à Villeurbanne.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution, pour un montant de 285 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2014 sur l'opération n° 0P28O2047.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 935 000 € en dépenses.

3° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2014 - compte 2313 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.